

Refaire un M1 après un M1 validé

Par **zipp**, le **02/08/2014** à **20:29**

Bonjour à tous, j'ai validé mon M1 "Droit de l'entreprise" mention Droit international des affaires, mais n'ayant pas été accepté au M2 que je voulais, j'hésite à refaire un M1 "Droit de l'entreprise" mais mention Droit fiscal des entreprises.

Le problème c'est que je sais qu'on ne peut pas refaire le même M1 une fois qu'il est validé, et qu'on peut passer par exemple d'un M1 droit public à un M1 droit privé, mais je ne sais pas si je peux passer de droit international des affaires à droit fiscal parce que ce sont deux master différents mais du même bloc "Droit de l'entreprise".

Je n'arrive à contacter personne de l'université, ils sont tous en vacances jusqu'à fin août et j'ai besoin de donner une réponse avant pour d'autres M2, donc si quelqu'un sait si c'est possible ce serait bien ! [smile3]

Par **bulle**, le **02/08/2014** à **23:38**

Bonjour,

Honnêtement je doute que cela soit possible. Et même si cela était possible, je pense que ce n'est pas judicieux comme choix. Mieux vaut avoir deux M2 que deux M1.

Quel est le fameux M2 que vous souhaitez tant faire?
Dans quels autres M2 avez vous été accepté?

Par **zipp**, le **02/08/2014** à **23:52**

Oui mais avec un M2 pas terrible c'est pas évident de refaire un bon M2 derrière ou même d'être accepté dans une école de commerce pour un double diplôme.

Par **bulle**, le **03/08/2014** à **07:39**

Je pense que cela sera plus faisable qu'avec un autre M1 exactement dans le même

domaine, à qq matières près.

Mais après tout dépend du M2 que vous voulez faire et des M2 dans lesquels vous avez été accepté. Je pense que je pourrais vous répondre plus clairement si vous répondez aux questions que j'avez posées dans mon précédent message [smile3] .

Par **bulle**, le **04/08/2014** à **08:03**

Le M2 JAI de Nancy n'offre pas de débouchés exceptionnels, enfin tout autant que les autres M2 de droit international. Beaucoup de personnes sortant de ce master se retrouvent face au marché du travail qui ne cherche que des avocats en droit international et non pas des juristes. Donc il nécessite ensuite une poursuite d'études.

Je connais quelqu'un qui a le parcours que vous souhaitez faire, à savoir M2 JAI, école de commerce (et même un LLM) et cette personne a des difficultés à trouver du travail malgré un CV si fourni.

En faisant le M1 droit de l'entreprise spé droit international, vous étiez dans le bon parcours pour intégrer logiquement le M2 JAI de Nancy donc refaire un M1 en fiscalité ne vous servira absolument à rien.

Je vous conseillerai donc de faire un des autres M2 dans lesquels vous avez été pris.

Par **Yn**, le **04/08/2014** à **10:24**

Il vaut mieux faire un M2, quitte à ce qu'il soit généraliste ou différent du premier choix, pour prétendre ensuite à un second M2.

Faire un second M1 est une mauvaise idée : d'une part, cela n'apporte pas grand-chose car les matières se recoupent partiellement, surtout cela laisse croire que tu n'as été accepté dans aucun M2.